Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Bazouge-des-Alleux (la) - Tome I

Bazouge-des-Alleux (la), c^{on} et arrond. de *Mayenne* (14 kil.), à 21 kil. N.-E. de Laval.

Anciens noms

Ecclesia Basilgeacum nomine, 989 (Cart. d'Évron). — *La Basoge des Allais,* 1370 (Arch. nat., P. 1343, f. 41). — *Rector de Basougeia de Allodiis,* 1386 (Fondat. des Trois-Maries de Montsûrs). — *La Basoge des Alleux,* 1434 (Arch. nat., KK. 324). — *Ecclesia de Basogia de Alodis,* XVe s. (Pouillé). — *La Basoge-des-Alleux,* 1500 (Lib. fundat., II, f. 2 460). — *La grande Basouge,* 1660 (Reg. par.). — *La Basoge-aux-Hallaz,* 1715 (Carte Cénoman.). — *La Basoge-des-Alleux,* 1706 (Jaillot). — *La Bazouge-des-Alleux,* 1777 (Le Paige).

Géographie physique

Géologie. — « Granite et granulite coupés par de nombreux filons de diabase, de microgranulite et de quartz. Schistes précambriens à l'extrémité S.-E. » D.-P. Œ.

Le territoire s'incline légèrement vers l'E., avec renflement au N. couvert par une pointe de la forêt de Bourgon, dite le « triage de Thuré », 1706. Les sources du ruisseau du Fresne, affluent de la Mayenne, atteignent presque la limite E., mais toutes les eaux de la commune sont néanmoins recueillies par plusieurs branches de la petite rivière de Gesnes qui les porte à la Jouanne près de Montsûrs. On cite dans les textes anciens les ruisseaux de Vauvienne, de Clopart, du Chêne-Branché, ce dernier passant au bourg.

Une voie ancienne de Mayenne à Évron se bifurquait dans la direction de Montsûrs à la limite commune de Montourtier et de la Bazouge. Le Pont-Berthe, situé à la Durandière, donnait passage à la route de Laval, et le *grand chemin* de Martigné au Mans passait non loin du bourg, XVe s. Sur la carte de 1706 la route de Mayenne à Montsûrs est tracée et abordée par un chemin allant à Laval par Châlons et Louverné. Cassini l'indique aussi. Elle est devenue aujourd'hui route nationale et mise en communication avec le bourg par la route départementale de Martigné (4 kil. O.), à Montsûrs (6 kil. S.-E.), et par le chemin vicinal de Montourtier (5 kil. N.-E.). Gesnes (5 kil. S.), Châlons (3 800 m. S.-O.), Commer (7 kil. N.) sont aussi reliés au bourg.

Superficie : Cadastrée en 1828 par M. Léon Troussard, 1810 hectares, où Miroménil comptait 20 métairies (1696), trois quarts de sol en bonne terre, un quart en landes, taillis et étangs. Sol marécageux d'après Le Paige, produisant du seigle, du méteil, de l'avoine et du sarrasin. En 1789, les habitants, avec l'exagération ordinaire, écrivent que le sol, en landes pour une grande partie, est si ingrat qu'on ne peut y récolter que peu de seigle et de blé noir ; que les tentatives faites pour cultiver le froment, le lin, le chanvre, ou pour élever des arbres fruitiers, ont été infructueuses ; qu'enfin les prairies ne sont pas meilleures et donnent un foin de mauvaise qualité.

Population, administrations

Population : Moyenne des naissances : 43 de 1701 à 1710 ; — 164 feux en 1696 ; — 885 hab. en 1726 ; — 196 feux en 1766 ; — 600 ou 700 communiants, 1777, 1780 ; — 891 hab. en 1803 ; — 807 hab. en 1821 ; — 827 hab. en 1831 ; — 829 hab. en 1841 ; — 787 hab. en 1851 ; — 785 hab. en 1861 ; — 755 hab. en 1871 ; — 669 hab. en

1881 ; — 628 hab. en 1891 ; — 585 hab. en 1898 ; dont 149 agglomérés dans le bourg, et le reste disséminé en 57 villages, fermes, closeries, écarts. On comptait 45 fermes en 1843. En dépendent : la Vannerie, 25 hab. — Lanfrière, 18 hab. — les Cheutières, 17 hab.

Bureau de poste et *perception* de Martigné.

Industrie

Industrie. — Un aveu de 1450 mentionne une forge dans un jardin du bourg.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'archidiaconé de Laval, du doyenné d'Évron, de l'élection et de la juridiction de Laval, du grenier à sel de Mayenne, de la mission d'Évron, en 1797 ; — du district de Mayenne et du canton de Martigné, en 1790 ; — érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré et du doyenné de Saint-Martin-de-Mayenne.

L'église, dédiée à saint Julien, a conservé dans la nef, malgré des remaniements multiples, quelques vestiges et témoins de l'époque romane : la porte et la fenêtre étroite qui la surmonte, quelques parties de murs où l'appareil en feuilles de fougère est visible. Le chœur, plus élevé que la nef, fut probablement reconstruit au XVe s. Une première chapelle qui n'avait que trois mètres de profondeur fut ajustée au côté de l'épître vers l'an 1500 et n'a été agrandie dans les dimensions actuelles qu'en 1863. De 1615 à 1620, M. de Bouillé et Anne de Feschal, sa femme, firent construire la chapelle, dite maintenant du Rosaire, comme l'indiquent les écussons à leurs armes, grossièrement gravés à la porte et à l'un des piliers. Comme ornements, il faut signaler un vitrail du chœur représentant l'*Annonciation* et, dans un coin du tableau, en perspective, la scène de la *Visitation* ; un des panneaux est malheureusement tourné à l'envers. Il y aurait intérêt à conserver cette petite verrière par une restauration facile. Le retable du maître-autel comprend une partie centrale qui forme un tout complet, avec ses colonnes, entablements, frontons, et qui semble encadrée par les colonnes, les frontons et autres décors d'un second retable plus grand, sans qu'on sache trop si le sculpteur avait ainsi conçu son plan, ou s'il l'a réformé pour que tout le fond du chœur soit décoré d'architecture. M. Gérault signalait, dans les murs, des pierres à croix nimbées et tréflées qu'il supposait être des marques de la consécration de l'édifice, mais qui sont plutôt des débris de pierres tombales, semblables à celles qui formaient le pavé de la nef d'après le même auteur. Pierre Moreau, fondeur au Mans, refondit en 1688 la grosse cloche. Un calice obtenu de Léon XIII, l'année de son jubilé sacerdotal (1888), par M. Daudier, ancien capitaine aux zouaves pontificaux, et richement décoré à ses frais, est au trésor de la sacristie. Un seul *bénéfice,* assez considérable d'ailleurs, fut fondé, le 7 février 1499 (v. s.), par Jean Langlois, prêtre, à « l'aultier de Saint-Hermel et de Saint-Jouin, » sous le nom de chapelle de la *Gendrie,* chargé de deux messes par semaine et à la présentation du seigneur de Thuré. Parmi les *chapelains :* Jacques *Jouannault* (V. ce nom), qui envoya pour desservir sa chapelle et en distribuer les revenus aux pauvres, Julien Mautaint, un de ses associés de la communauté de Javron. Mais ce prêtre zélé qui venait aussi pour suppléer à la négligence du clergé paroissial, fut l'objet de la part du curé d'un affront public si injurieux qu'il fut obligé de quitter la place. — Julien-Basile *Ferron* de la Ferronnais, fils du seigneur de Thuré, et évêque de Bayonne, posséda aussi la chapelle de la Gendrie, 1759. — La *confrérie* du Rosaire, dotée le 3 décembre 1661 par Franç. Landais, sieur de la Selle, et Louise Houllière, sa femme, du lieu de la Noë-de-la-Touche, existait depuis longtemps. L'évêque du Mans, au cours de ses visites, le 10 juillet 1664, lui concéda des indulgences avec permission d'exposer le Saint Sacrement aux fêtes de la Vierge. La chapelle et l'autel du côté de l'évangile lui étaient affectés.

Cure à la présentation de l'évêque, après avoir été comprise dans la restitution de Robert de Blois à l'abbaye d'Évron.

Curés : Mathieu *Vannier,* licencié en droit civil et canonique, témoin de l'acte de fondation du chapitre des Trois-Maries de Montsûrs, 1386. — Philippe *Boulillat* rend aveu au seigneur de Thuré, 1461. — Guillaume *Bureau,* 1503, 1506. — Roland d'*Aron* ou des Arglantiers, 1542, chanoine du Mans et curé de Thoyré, 1554. — Jean *Perrault,* chanoine de la cathédrale du Mans, 1558, 1561. — Nicolas *Riandiére* résigne, 1565. — René des *Ouailles,* 3 août 1565, curé d'Ahuillé, 1572, † 1575. Il eut pour compétiteurs : Ambroise Lemaire, étudiant en théologie à Paris, Michel Hubert et Michel Trotté. — René *Chardon,* vicaire de la Bazouge, 1572, curé, le 3 juin 1575. — Pierre *Fouqueré,* † 1598. — Guillaume *Réglau,* 14 juillet 1598. — François de *Hodau,* 1620. † 1638. — Julien *Lebreton,* curé de Châlons, 20 décembre 1638, doyen d'Évron, fut inhumé dans l'église le 7 juillet 1650. — Michel *Leblanc,* docteur de Sorbonne, professeur à l'Université de Paris, 21 juillet 1650, † octobre 1652. — Guillaume *Potier,* gradué, 4 novembre 1652, démissionnaire quelques jours après. — Pierre *Costar,* du diocèse de Paris, docteur en théologie, chanoine et archidiacre du Mans, 10 novembre 1652, résigne, 1653. — Guillaume *Langlois,* curé de Saint-Sévère de Saintes, 26 septembre 1653, † 1670. — René *Durand,* maître ès arts, 4 mai 1670, résigne, 1678. — Charles de la *Bouverie-Doublard,* du diocèse d'Angers, licencié en théologie, confesseur et prédicateur ordinaire de Mgr le Prince, aumônier du duc de Condé, 19 septembre 1678, permute, 1679. — Jacques *Dorbes,* du diocèse d'Angers, chapelain de la Pelleterie en l'église de Bazouges, 17 septembre 1679, † 1707. Sur un fragment de son cachet armorié on distingue, en chef, un trèfle. — Louis-Pierre de la *Rogue-Monségré,* permute avant d'avoir pris possession, le 9 février 1707. — Nicolas *Charlot,* curé de Saint-Pierre de Couterne, 14 février 1707, † 1712. — Pierre *Morin,* maître ès arts, secrétaire du chapitre et des vicaires capitulaires du Mans, 6 juin 1712, devint curé du Crucifix, au Mans, 1720. — Joseph *Lefaucheux,* 23 janvier 1720, † le 31 décembre 1723, âgé de 30 ans. — François *Monsalier,* diacre de la cathédrale du Mans, 6 janvier 1724, démissionne, 26 mars 1735, en faveur de Joseph Guitet, reprend possession de la cure, 2 avril 1735, et passe à celle de Courbeveille, 1737. — François de *Girard de la Chaume,* 8 avril 1737, † 27 avril 1743. — Augustin-Emmanuel *Philippot,* gradué, né à Paris, le 11 juin 1716, installé le 10 mai, guillotiné à Laval, pour la foi, le 21 janvier 1794 (V. son nom). Francois-Marie Périer-Ducoudray, né à Laval (1764), vicaire depuis le 7 novembre 1789, suivit l'exemple de son curé, passa à Jersey en 1792 et alla s'établir à Londres en 1796. Au Concordat, il fut nommé à la cure de la Bazouge où il avait laissé de précieux souvenirs, mais ne voulut point accepter, † à Jersey vers 1828. L'intrus fut Jean-Baptiste Fourré, né à Saint-Martin de Mayenne, curé de Saint-Bomer (Orne), installé le 14 août 1791. Il se réfugia à Mayenne par crainte des Chouans, en 1793, et s'adjoignit ensuite au clergé constitutionnel de N.-D. Pendant les mauvais jours, la paroisse fut desservie par Pierre Peschard, vicaire d'Argentré, Daniel Périer, vicaire de Saint-Christophe-du-Luat, René Moquereau, et Louis-Victor Le Rebours, prêtre du diocèse de Lisieux ; tous signaient prêtres catholiques. — Au refus de M. Périer-Ducoudray, Guillaume *Onfray,* originaire de Soulay-l'Abbaye, ancien vicaire insermenté de Saint-Hilaire-des-Landes, fut présenté, en 1803, par l'évêque du Mans, mais ne fut accepté par le gouvernement qu'en 1804, † le 14 janvier 1825. — *Goupil,* 1825, 1833. — *Caillerie,* 1833, 1839. — *Messager,* 1839, 1876. — *Coudreuse,* 1876, 1879. — François-Hippolyte *Montel,* 1879, † 1888. — *Loiseau,* 1888, 1897. — *Renard,* 1897.

Le *presbytère* est remarquable par son jardin dont les allées et les charmilles ont l'ampleur de celles des beaux jardins français du XVIIIe s.

Le *cimetière* est transféré depuis longtemps sur la route de Montsùrs.

Écoles

Écoles. — Malgré les avanies faites à son représentant par le curé de la Bazouge, l'abbé Jouannault ne laissa pas de favoriser dans la paroisse les œuvres qu'affectionnaient les disciples de saint Vincent de Paul. En 1682, la maison dépendant de sa chapelle de la Gendrie était occupée par la sœur Barbe Lehaut. M. Dorbes lui demanda même, en 1702, l'usage de cette maison ou d'une autre « pour que M. Fresnay y tienne les petites écoles. » A cette même époque, l'abbé Jouannault faisait distribuer aux pauvres les revenus de sa chapelle par deux « filles charitables » que la dame de Thuré entretenait à ses frais. L'école des filles fonctionnait encore en 1778, mais les habitants se plaignaient de n'en plus avoir en 1789. — Actuellement école laïque pour les garçons dont les classes ont été reconstruites en 1887 ; école libre de filles, tenue par les sœurs de Ruillé et fondée par M. Daudier.

Établissements de charité

Œuvres de bienfaisance. — Par acte du 8 mars 1706, dame Marguerite Le Clerc, veuve de Franç. Le Clerc du Boisjousse, fonda pour les pauvres de la paroisse un lit et demi à l'hôpital de Laval ; ce deuxième lit fut complété, le 3 juillet 1718, par M. Morin, curé, qui ajouta encore une rente de 150 ℔ que lui devait l'hôpital, en 1757.

Féodalité

Féodalité. — C'est par acquisition faite en 1272 de Guy VIII de Laval que Jean de Feschal, seigneur de Thuré, eut la justice, c'est-à-dire la seigneurie du bourg de la Bazouge avec le four à ban. Depuis cette époque les seigneurs de Thuré eurent tous les droits utiles et honorifiques dans la paroisse et dans l'église. Leur titre a laissé encore quelques traces sur les murs extérieurs ; les armes de Bouillé et de Feschal sont dans la chapelle du Rosaire. Hubert de Champagne, marquis de Villaines et seigneur de Thuré, fit, en 1667, reconnaître ses droits à l'occasion d'un abus assez singulier. « Ne voulant pas que, dans sa présence, son banc soit entouré de personnes mal instruites et rustiques, qui souvent rendent mauvaise odeur et commettent d'autres incivilités qu'il n'est besoin de réciter, » il demande, d'accord avec le curé et la plus saine partie des habitants, « que le chœur soit clos honnestement de poûtres avec ballustres, tant au-devant du chœur que de la chapelle du Saint-Rosaire. » — Une épitaphe justement élogieuse, qui se lit encore dans l'église, rappelle les titres de « seigneur de la paroisse et de fondateur de l'église » de messire François Le Clerc, chevalier, seigneur du Boisjousse et de Thuré. Son écusson, gravé sur la pierre avec couronne de baron, porte, *un chef chargé de trois étoiles et, sur le champ, un chevron accompagné en pointe d'un croissant montant.* Les *Affiches du Mans* donnent à la seigneurie de la B. le titre de châtellenie, en 1784. Le commandeur de Thévalle avait à la Bazouge un fief et, au bourg, une maison nommée l'Hôpital, 1397, 1544. Il y prenait le coutume des marchandises.

Notes historiques

Notes historiques. — A 2 kil. N. du bourg, un champ, dit le *Champ-Blanc,* où se trouve une chapelle dédiée à sainte Anne, près de laquelle on a déterré des ossements humains, serait d'après la tradition populaire l'emplacement primitif de l'église de la Bazouge. Des substructions qu'on croit gallo-romaines sont encore souvent atteintes par la charrue. Le fait mériterait d'être vérifié. — Les lieux de Thuré, Montflours, Lignou ou Ligneul, ont une forme ancienne. La forêt d'Alloué qui s'étendait sur une partie de la paroisse lui a donné son surnom d'origine germaine. — J'applique à la Bazouge-des-Alleux le texte de la charte de restauration de l'abbaye d'Évron (989), par lequel Robert de Blois lui restitue l'église et la villa de la Bazouge, *reddit ecclesiam Basilgeacum nomine, cum omnibus masnigellis et sylvis et pratis, terris cultis et incultis.* Il est bien vrai que la Bazouge-des-Alleux était, un siècle plus tard, au nombre des églises qui ne relevaient que de l'évêque, mais un arrangement survenu dans l'intervalle peut expliquer ce changement, et aucune autre identification n'est aussi

vraisemblable. Il ressort de ce texte qu'au Xe s., la paroisse était constituée déjà, cultivée en partie, et occupée par des fermes, *manisgella,* en partie aussi couverte de forêts et de terres incultes. — Les Feschal de Thuré furent calvinistes, au moins pendant une partie des troubles du XVIe s. ; ce fait explique peut-être qu'en 1578, le 14 janvier, l'église était tellement délaissée qu'il n'y avait pas même un « ministre » capable d'administrer le baptême. — Le cahier de 1789, rédigé devant huit marchands, seize métayers ou closiers, signé de dix noms en tête desquels est celui d'Étain-Lacroix, demande dans chaque province la création d'un grand bailliage qui jugerait toutes les causes en dernier ressort. La paroisse, soupçonnée d'incivisme, fut, le 17 novembre 1792, visitée par les gardes nationaux de Martigné qui désarmèrent les habitants. Elle se trouvait en effet sur le bord de la zone longeant la route de Laval à Mayenne où les républicains furent toujours les maîtres, et limitrophe d'autres paroisses où les Chouans étaient organisés. Voir sur deux incidents de cette époque les art. *Huneau* et *Denis Brice.*

Maires

Maires : Gorenflaux, 1791. — Jean *Élain-Lacroix,* 1800, 1813. — *Élain-Lacroix,* 1821, 1830. — *Voille-Dubourg,* 1835. — *Guédon,* 1840, 1870. — *Huchedé,* 1870, 1887. — *Gombert,* 1887, 1890. — *Paumard,* 1890.

Sources et Bibliographie

Reg. par., à la mairie depuis 1690, au greffe de Mayenne depuis 1668. — Arch. de Thuré. — Reg. de confrérie et quelques titres à la fabrique. — Cab. de l'abbé Esnault, du Mans. — Arch. de la M., B 98, 100, 636. — *Généalogie de Quatrebarbes,* art. *Feschal.* — Gérault, *Notice sur Evron,* 252. — Arch. nat., Q/3, 78 ; G/7, 525. — *Province du Maine,* t. IV, p. 360, t. V, p. 20. — *Lib. fundat.,* t. II, p. 246, 248.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *Alloué* et *Ligneul.*